



POUR DIFFUSION IMMEDIATE

Note de Presse de l'OCAPH

Port-au-Prince - 11 février 2016. L'Observatoire Citoyen de l'Action des Pouvoirs Publics en Haïti (OCAPH) salue l'accord signé entre le Pouvoir Législatif et le Pouvoir Exécutif qui a permis de franchir dans la sérénité le cap combien difficile du 7 février 2016.

OCAPH encourage le dialogue entre les trois pouvoirs, co-dépositaires de la souveraineté nationale, les partis politiques et la société civile pour la mise en place de structures crédibles afin de continuer le processus électoral, véritable passage obligé, nécessaire dans la construction du système démocratique haïtien.

Aussi, OCAPH lance-t-il un appel public et solennel aux acteurs suscités, en particulier au Parlement, pour qu'ils s'élèvent à la dimension historique de la conjoncture, n'ayant d'autre boussole que l'intérêt strict de la collectivité et de la patrie.

L'Observatoire Citoyen de l'Action des Pouvoirs Publics fait siens les appels au calme et à la sérénité lancés par le Président du Sénat, l'Honorable Jocelerme Privert, repris avec force par le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Evans Paul, et invite tous les citoyens et les secteurs impliqués dans la crise à faire preuve de responsabilité et de tolérance afin de préserver un climat serein, condition sine qua non, pour l'établissement d'un dialogue constructif devant garantir l'aboutissement du processus électoral avec entre autre, un nouveau Président légitimement élu par le peuple.

OCAPH

Rue Faubert #7, Pétion-Ville, Haïti. HT6140 ■ Tél : (509)4778-4444
www.ocaph.org ■ ocaphweb@gmail.com